

Que faire des mégots de cigarette ?



Chaque année, environ 40 milliards de mégots de cigarettes sont jetés en France, dont 500 millions dans la Métropole Aix-Marseille-Provence !

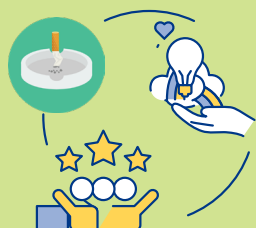
Un mégot met entre 12 et 15 ans à se décomposer et contient de nombreuses substances toxiques (plomb, arsenic, nicotine...) qui polluent gravement les sols et les cours d'eau.

Cette pollution a un impact significatif sur la faune et la flore, et contribue à la dégradation de la qualité de l'eau potable.

Le traitement des mégots est encore peu développé en France, mais des initiatives émergent pour leur recyclage. Sensibiliser le public et proposer des solutions efficaces sont des étapes essentielles pour réduire cette pollution.

Les solutions possibles

Bien placer les cendriers



Placez des cendriers dans des lieux de passage fréquentés et indiquez leur emplacement de manière claire aux utilisateurs.

Pour renforcer votre démarche Zéro Déchet, optez pour des cendriers fabriqués à partir de boîtes de conserve ou de briques alimentaires réutilisées par exemple. Cela permet de donner une seconde vie à ces contenants et de réduire les déchets.

Faire des collaborations



Travaillez avec des associations spécialisées dans la collecte et le recyclage des mégots de cigarettes. Ces organisations possèdent l'expertise nécessaire pour traiter ces déchets de manière écologique. En collaborant avec elles, vous contribuez à réduire l'impact environnemental des mégots et à promouvoir des pratiques durables.

Utiliser des nudges et une signalisation ludique



Les "nudges", ou incitations douces, peuvent guider les comportements de manière subtile et efficace. Utilisez des marquages au sol et des panneaux humoristiques pour indiquer l'emplacement des cendriers.

Vous pouvez également installer des cendriers ludiques, comme des cendriers de vote, qui permettent aux fumeurs de participer à un sondage en jetant leur mégot dans la section de leur choix. Cela rend l'utilisation des cendriers plus amusante et encourage leur utilisation.



Ils l'ont fait !



Le restaurant Lou Frieu sur l'île du Frioul à Marseille, récupère les mégots de ses clients pour les faire valoriser par l'association Recyclop !

Le +

Recyclop a fourni au restaurant :

- ✓ Un fût hermétique de stockage des mégots
- ✓ Des stickers
- ✓ Des cendriers de poche à distribuer aux clients contre un don à l'association de 500 ou 1000 €, soit 170 ou 340 € après rescrit fiscal !



Recyclop :

[Cliquez ici pour découvrir leur site](#)

[Contact mail ici](#)

Tchaomégot :

[Cliquez ici pour découvrir leur site](#)

[Contact mail ici](#)

Point réglementation

Jeter un mégot de cigarette par terre est passible d'une amende de 135 €, mais il n'existe pas d'obligation pour les professionnels de trier les mégots.

Toutefois, grâce à la loi AGEC de 2020, les mégots sont désormais soumis à la filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Les fabricants et distributeurs de tabac sont financièrement responsables de la gestion des déchets de leurs produits, incluant les mégots de cigarettes.

Pour aller + loin

[La pollution des mégots en 4 points](#)

Source

[Ministère de la Transition Ecologique](#)

[World Health Organization](#)



PAYS D'AIX



CÔTE PROVENÇALE